

[Texte]

defined this policy as the extension abroad of national policies.

The 1970 review led also to the establishment of the interdepartmental committee on external relations and to procedures for the better co-ordination of foreign policy and for the greater efficiency of foreign operations. In this general context the Department of External Affairs remains charged, in consultation with other departments, for ensuring co-ordination of the external aspects and applications of national policy and with a continuing overview of foreign policy as a whole.

In doing so the government has tried to balance Canada's interests as they are defined by Canadians through the democratic process and by the government in response to this process with the interests of peoples everywhere.

We keep in mind that Canada's interest should be compatible with these wider interests in so far as they can be. I agree with a recent remark by Mr. Kissinger that the national interest in relation to any problem has to be defined in terms of what is the world interest in relation to the same problem. Of course there are times when it is difficult to decide what is the world interest, but on the whole one can see clearly certain imperatives: to prevent major wars, to find a way to distribute fairly basic necessities, to promote trade, to strengthen international law, and so on. We recognize at the same time that these issues arise in the context of specific relations and that while we have points of view on them, the application of their general principles must be made to very concrete matters frequently in the bilateral field.

Canada's major foreign policy interests are of two kinds. First, our security and prosperity are closely linked to the security and prosperity of all nations. Our interests coincide with theirs: to control inflation, to safeguard for peaceful purposes the use of nuclear materials, to increase food production, to reach agreement on the law of the sea. But in addition to these goals we attach equal importance to policies which strengthen our national unity and our independence. In this case we are bound on occasion to come into conflict with the interests of others. Nevertheless a clear understanding of what Canada wants in these respects is an essential condition for negotiating the agreements which define our relations with others.

• 2015

It will be my objective to do what I can to make these agreements compatible with the global interest as we understand it. It so happens that in today's world, Canada's influence is considerable. Our reputation for political stability, our prosperity, our control of substantial national resources, and our strategic position on three oceans and between the world's two superpowers, cannot but strengthen our influence. If at one time Canadian, may have felt dependent for their position in the world on their heritage or on their good relations with powerful friends. This is no longer the case. We do not have global responsibilities in the same sense as the greatest powers do but we do have world-wide interests and a growing capacity and need to promote and advance these interests.

[Interprétation]

Livre blanc sur la politique étrangère et a défini cette politique comme l'extension à l'étranger des politiques nationales.

La révision faite en 1970 a aussi mené à l'établissement d'un comité interministériel sur les relations extérieures et a soulevé des procédures pour une meilleure coordination de notre politique étrangère et pour l'amélioration de notre efficacité des entreprises à l'étranger. C'est ainsi que le ministère des Affaires extérieures se charge, en consultation avec d'autres ministères, de la coordination des aspects externes et l'application de la politique nationale ayant comme but de faire de notre politique étrangère un tout.

Ainsi, le gouvernement essaie d'équilibrer les intérêts canadiens tels qu'ils sont définis par les Canadiens par l'entremise du processus démocratique et par le gouvernement qui réagit à ce processus avec les intérêts de tous les peuples.

Il faut toujours se souvenir que les intérêts canadiens doivent être incompatibles avec ces autres intérêts dans la mesure du possible. Je suis d'accord avec une observation faite par M. Kissinger récemment que l'intérêt national par rapport à un problème doit être défini en relation de l'intérêt global sur ce même problème. Naturellement, il est des fois difficile à décider quel est l'intérêt global, mais en général certains impératifs sont clairs: éviter les guerres de grande envergure, trouver des moyens équitables pour distribuer les denrées nécessaires, promouvoir le commerce, renforcer le droit international, etc. On constate en même temps que ces questions se soulèvent dans des contextes particuliers et même que nous avons des points de vue particuliers sur ces questions; l'application des principes généraux doit se faire aux cas précis d'une façon souvent bilatérale.

Les intérêts canadiens principaux dans le domaine de la politique étrangère sont de deux sortes. Premièrement, notre sécurité et prospérité sont très prochainement liées à la sécurité et la prospérité de tous les pays. Nos intérêts sont les mêmes que les leurs: contrôler l'inflation, s'assurer une utilisation pacifique des matériaux nucléaires, augmenter la production alimentaire, et s'accorder sur le droit de la mer. En outre, toutes politiques qui visent à améliorer l'unité nationale et notre indépendance ont une importance aussi importante. Dans le deuxième cas il arrive qu'il y a souvent des conflits avec les intérêts des autres. Toutefois, une bonne connaissance des besoins canadiens à cet égard est une condition fondamentale afin de négocier les accords qui définissent nos relations avec les autres.

Il sera mon but de faire tout le possible afin de rendre ces accords compatibles avec l'intérêt global tel qu'on le connaît. On reconnaît dans le monde d'aujourd'hui que l'influence du Canada est très considérable. Notre réputation pour la stabilité politique, notre prospérité, notre contrôle de ressources nationales substantielles, et notre position stratégique touchant trois océans d'être située entre deux des grandes puissances du monde, ne peuvent qu'améliorer notre influence. S'il y avait un temps où les Canadiens sentaient que leur position dans le monde dépendait de leur patrimoine ou de leurs bonnes relations avec des amis puissants, ceci n'est plus le cas. On n'a pas les mêmes responsabilités mondiales de la même façon que les grandes puissances, mais nous avons des intérêts globaux et une capacité croissante et le besoin de promouvoir ces intérêts.